

VILLE D'EPERNON**(Eure-et-Loir)**

8, rue du Général Leclerc

BP 30041

28231 EPERNON cedex

Tél. 02.37.83.40.67

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU 19 AVRIL 2017**

LN/CJ n° 2017/10

Objet de la délibération :

Maintenance des installations
d'éclairage public :
autorisation de signer
l'avenant n° 3
avec l'entreprise CITEOS
(IN'ENERGIES ET LESENS
CENTRE VAL DE LOIRE)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : **29**Présents : **18**Pouvoirs : **06**Votants : **24**Date de la convocation :

13/04/2017

L'an deux mille dix-sept, le 19 avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la ville d'EPERNON se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Françoise RAMOND, Maire.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Françoise RAMOND, Guy DAVID, Béatrice BONVIN, François BELHOMME, Jacques MATHIAU, Jean-Paul MARCHAND, Martine GAUTIER, Paulette CASANOVA, Régine GUITARD, Chantal BREVIER, Claudine BROUSSEAU, Franck DUCOUTUMANY, Sébastien RITTNER, Robert STECK, Isabelle MARCHAND, Bruno ESTAMPE, Roland HAMARD, Eric ROYNEL.

Absents Excusés :

Danièle BOMMER, pouvoir M. GAUTIER

Jean JOSEPH, pouvoir F. RAMOND

Rosane BASSEZ, pouvoir G. DAVID

Philippe POISSONNIER, pouvoir F. BELHOMME

Flavien BLANCHARD, pouvoir B. BONVIN

Nathalie VAN CAPPEL, pouvoir B. ESTAMPE

Lydie QUAGLIARELLA - Simone BEULÉ - Cendrine CHERGUI

Absents :

Didier PHILIPPE- Arnaud BEAUFORT

Secrétaire de séance : B. BONVIN

Monsieur MATHIAU, Adjoint aux travaux rappelle à ses collègues l'historique du marché.

Ce marché a été lancé selon la procédure de dialogue compétitif et notifié à l'entreprise CITEOS de Chartres le 21/05/2012, pour une durée de 6 ans, comme suit :

Un second avenant a été signé le 6 mars 2015 portant sur le transfert du marché au groupement IN'ENERGIES ET LESENS CENTRE VAL DE LOIRE.

Le présent avenant n° 3 a pour but de modifier les opérations de travaux de rénovation des installations d'éclairage public prévues initialement en Année 5 (mai 2016/mai 2017) et Année 6 (mai 2017/mai 2018) compte tenu des éléments suivants :

- De nombreux dysfonctionnements sont rencontrés sur les installations d'éclairage situées Boulevard Chasles en raison de la vétusté de celles-ci, notamment d'étanchéité qui entraîne la disjonction fréquente de l'armoire de commande.

Cette rue est prévue en rénovation en année 6 à hauteur de 16 380 € H.T.

Il est souhaitable d'avancer ces travaux en Année 5 et de permuer avec d'autres opérations.

- 3 opérations d'enfouissement sont programmées : Route de Boulard (Chemin départemental 328) Impasse Charles Péguy et Rue Louis Pasteur. Ces rues étaient initialement prévues en rénovation en Année 6 à hauteur de 18 382 € HT.

Ces travaux seront réalisés en dehors de ce marché.

- 23 points lumineux non identifiés initialement dans le périmètre du marché situés Rue de la Madeleine sont à rénover en raison notamment de la présence de sources à vapeurs de mercure.

Cette rue sera intégrée au programme de l'Année 5.

2017
APPROUVE

D'autre part, dans la poursuite de la démarche pour réaliser des économies d'énergie, la collectivité souhaite intégrer dans son catalogue des luminaires à Leds pour leurs performances énergétiques et photométriques.

Des nouveaux prix seront intégrés au Bordereau des Prix Unitaires.

Il est, ainsi, convenu que la Rue de la Diane initialement prévue en rénovation par des luminaires à sources classiques serait traitée par des luminaires à sources à leds et le remplacement des mâts hauteur 3m à 6.50m dans un souci d'homogénéité de traitement du quartier.

Incidence financière sur le poste de reconstruction

	Montant H.T.
Montant total du programme de travaux initialement envisagé	159 439,00 €
Montant total du programme de travaux modifié par le présent avenant	165 910,80 €
DIFFERENCE	6 471,80 €

POSTE DE RECONSTRUCTION

	Montant H.T.
Montant du marché initial	474 449,00 €
Montant du marché modifié par l'avenant n° 1	469 988,00 €
Montant du marché modifié par l'avenant n° 3	476 459,80 €

Soit une augmentation de 1,36 %.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 3 avec l'entreprise CITEOS (IN'ENERGIES ET LESENS CENTRE VAL DE LOIRE).

Fait et délibéré à Epernon, le 19 avril 2017

Le Maire,


F. RAMOND



Extrait Certifié exécutoire par le Maire à
la date du 21/05/2017
et publié le 31/05/2017

PREF 20
020517
ARRIVEE